AQVITANIA

TOME 17 2000

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III

Sommaire

JP. BAIGL,
Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente), un atelier de potier du deuxième âge du Fer7
Annexe
J. Gomez de Soto,
Commentaire sur le mobilier céramique et interprétation de la fosse 3038
du site laténien des Petits Clairons à Barbezieux
M. SCHÖNFELDER,
Le mobilier métallique de la tombe à char tardo-celtique
de Boé (Lot-et-Garonne)
T. MARTIN ET JL. TOBIE,
Les débuts de la romanisation du site de Saint-Jean-le-Vieux (Imus Pyrenaeus),
à travers l'étude des céramiques sigillées italiques et sud-gauloises
E. Rosso,
Présence de la <i>domus</i> impériale julio-claudienne à Saintes :
statuaire et épigraphie
DOSSIER "L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE BRION
À SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL (GIRONDE - FRANCE)"151
P. GARMY,
Introduction, présentation générale des recherches récentes, historiographie153
M. Fincker,
Le théâtre : analyse préliminaire des structures

DOSSIER "ROUTES D'AQUITAINE"	181
JP. Bost,	
Introduction	
I - La Diagonale d'Aquitaine	
B. Barrière et JM. Desbordes,	
Un itinéraire de solitude : la "Diagonale d'Aquitaine" entre Saint-Pardoux	
et La Tour-Blanche (Dordogne)	185
II - LA ROUTE ANTIQUE DU LITTORAL ATLANTIQUE	
B. Maurin, B. Dubos et R. Lalanne,	
Historique des recherches	207
B. Maurin, B. Dubos et R. Lalanne,	
Les longs-ponts de <i>Losa</i>	211
F. Thierry,	
La station routière de Segosa	217
S. Barrau et J. Bourden,	
La voie romaine de Saint-Julien à Castets	225

III - LA VOIE AIRE-LESCAR

F. Didierjean,
Le chemin de sainte Quitterie
Notes
E Min of Craft on I Was former
F. MARCO-SIMÓN ET I. VELÁZQUEZ,
Una nueva <i>defixio</i> aparecida en Dax (Landes)
J. Santrot,
Quatre autels votifs gallo-romains de la vallée de Luchon
au musée Dobrée - Nantes (Loire-Atlantique)
W. MIGEON,
Un fragment du rempart romain de Bordeaux
Annexe 1
A. Zieglé,
Le bloc sculpté 5009 découvert place Pey-Berland
Annexe 2
L. Maurin,
L'épitaphe de Iulius Quintus

DOSSIER

Routes d'Aquitaine

II — La route antique du littoral atlantique

RÉSUMÉ

Les recherches menées au cours des trois dernières décennies ont permis de retrouver et de situer avec une grande précision une portion du tracé de la voie romaine littorale qui unissaient les peuples du Bordelais et du Médoc à ceux des pays de l'Adour. Les prospections systématiques sur le terrain effectuées par plusieurs équipes mais aussi les fouilles archéologiques autorisent maintenant à localiser avec précision le tracé de cette voie, du moins dans sa portion comprise entre l'estuaire de la Leyre à la pointe sud-est du Bassin d'Arcachon jusqu'à Castets dans les Landes. Ces investigations ont permis également de définir la structure de cet axe routier mais aussi d'en situer précisément deux étapes dont on ne connaissait jusque là que le nom à travers l'Itinéraire d'Antonin.

ABSTRACT

The research engaged for the last three decades gave the opportunity to find and locate accurately a portion of the layout of the littoral roman road which linked the people of the Bordeaux and Medoc with those of the Adour Country. The systematic survey carried out by several teams, as well as the excavations, entitle now to situate precisely the layout of this road, at least for the portion between the Leyre estuary at the southeastern end of the Arcachon Bassin and Castets (Landes). These prospecting led also not only define the structure of this major route but also to locate exactly the stopping places of the road, so far only known through the *Itinerarium Antonini Augusti*.

Serge Barrau Residence Mounicot

Jean Bourden Maire de

La voie romaine de Saint-Julien à Castets

A partir de Saint-Julien, deux directions de recherche s'imposent. Celle de Lit-et-Mixe qui privilégie un tracé rectiligne longeant la côte et qui pourrait emprunter la direction d'un tracé protohistorique. Celle d'Uza-Castets, la plus directe pour rejoindre Dax.

On doit d'autre part s'appuyer sur la topographie pour ne retenir que des hypothèses plausibles. En effet, dans notre région, la voie reconnue évite tous les obstacles qui auraient rendu difficiles sa construction et la circulation.

Les indices que nous avons pu détecter sur le terrain concernent la voie en direction de Dax par Uza et Castets. Par contre aucun indice n'a pu être relevé entre Saint-Julien et Lit-et-Mixe vers l'étang de Léon (fig. 1).

1. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

a) Photographies aériennes de l'IGN

La couverture photographique aérienne réalisée périodiquement par l'Institut Géographique National (échelle 1/25000e) est la base de toute recherche sur les voies romaines dans notre région. Sa précision, la finesse des détails permettent de repérer toute trace au sol, toute altération du couvert végétal. Ces photos donnent une vision étendue. Le repérage d'indices alignés de loin en loin mais cohérents entre eux nous autorise à formuler des hypothèses quant à la présence de la voie (fig. 2).

b) Photo aérienne à basse altitude

La collaboration des aéro-clubs locaux a été précieuse. Elle a permis une vision plus ample et apporté la confirmation des indices relevés au sol.

c) Cartes et cadastres

Un tracé présumé ayant été retenu à partir de l'observation attentive des photos aériennes, il peut être reporté sur des cartes au 1/25000e ou au 1/50000e et sur des plans cadastraux. La voie a laissé parfois une empreinte dans le parcellaire :

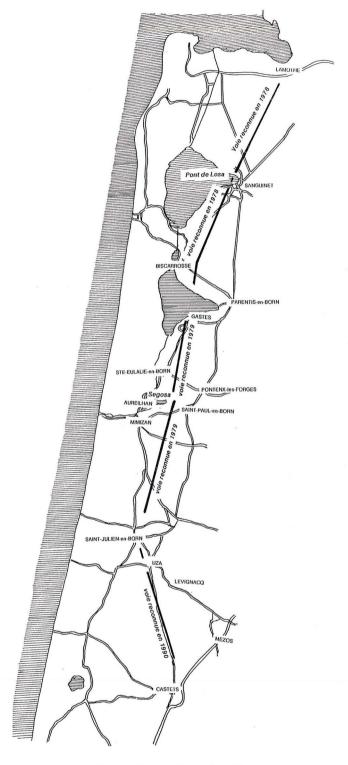


Fig. 1 : Voie de Lamothe à Castets.

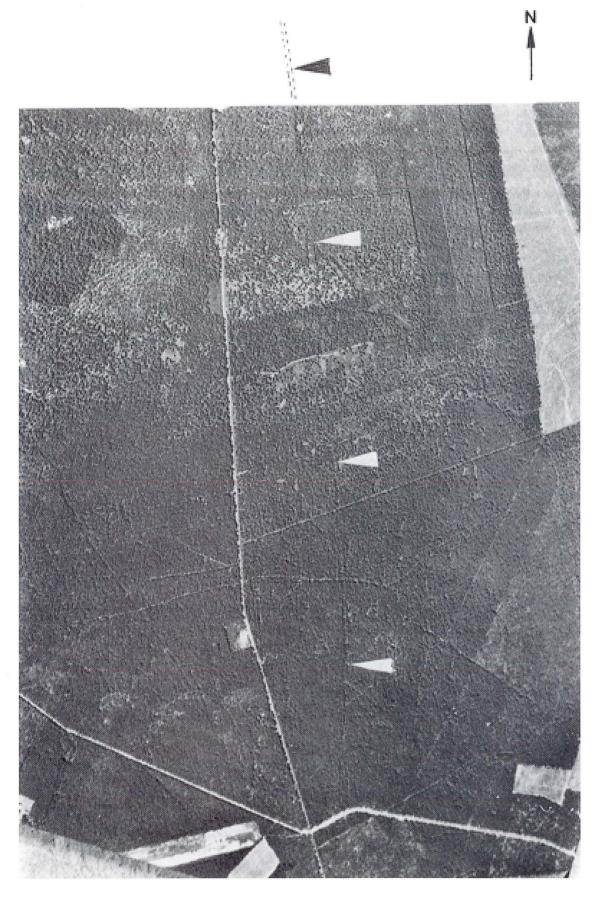


Fig. 2 : Photo aérienne de l'IGN.

alignements de terrains, angles de limites, emprise de chemins, orientation de l'habitat.

d) La recherche sur le terrain

Ces recherches sur documents doivent être confirmées par la prospection longue et patiente au sol. Le repérage au sol est facilité par l'utilisation de cartes détaillées et de plans cadastraux. Il faut être attentif aux indices végétaux. La molinie, plante des zones humides, révèle les fossés de la voie. Houx, lierres, aubépines, ronces jalonnent les zones autrefois habitées et les lieux de passage. Les pins euxmêmes sont plus drus sur la levée où ils trouvent une plus grande épaisseur de terre végétale, où le sol est mieux drainé.

Tous ces éléments doivent permettre de retrouver sous le couvert d'un sous-bois parfois très broussailleux, une levée souvent très estompée, d'autres fois bien apparente.

La rectitude de la voie facilite grandement les recherches. On peut ainsi retenir comme plausible un tracé à partir d'indices apparents sur les photos et distants de plusieurs kilomètres. La recherche au sol viendra alors combler les lacunes de la photo aérienne.

La découverte se fait donc à la suite d'un constant va-et-vient entre document et terrain.

2. ÉTUDE DU TRACÉ

a) Traversée de Saint-Julien

Le tracé avait été précédemment reconnu jusqu'au quartier de Lapeyre au nord de Saint-Julien (fig. 3).

Dans le village, le sol est bouleversé par les cultures, l'hydrographie (ruisseaux, biefs de moulins..). Seuls les alignements de parcelles, d'allées d'arbres, de maisons rappellent la direction de la voie.

Notons la situation géographique particulière de Saint-Julien. La commune s'élève sur un plateau qui culmine à 24 m d'altitude ; elle est enserrée par les vallées des ruisseaux de Mézos au nord, de la Lande et de Lespade à l'est et du ruisseau du Vignacq au sud-ouest. Ce plateau se prolonge en direction d'Uza par les quartiers de Biague, Tonne, Galoste à des altitudes

comprises entre 25 et 30 mètres. De plus le village s'est établi au confluent de ces cours d'eau à l'extrémité Est de leur estuaire devenu lac par la suite, rappelant en cela les situations de Losa et Segosa.

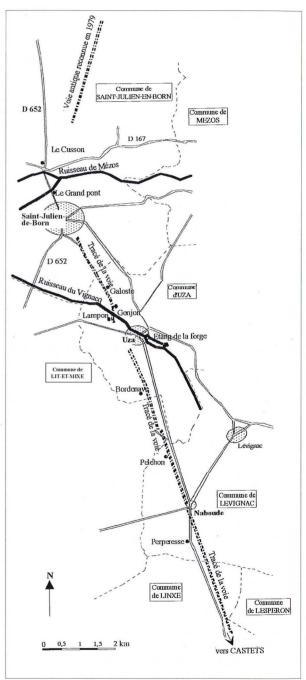


Fig. 3 : Tracé entre Saint Julien et Castets.

b) Saint Julien à Uza

A partir de l'église de Saint-Julien, en direction du sud-est se dessine un alignement vers Uza aboutissant au hameau de Gonjon. Il se matérialise au sol par une portion de levée bordée de fossés distants de 20 m environ, ce qui correspond à l'emprise connue. Elle apparaissait sur l'airial de Tonne avant les travaux de nivellement.

c) Traversée d'Uza

Le tracé demeure visible sur les photos aériennes au lieu-dit Gonjon dans Uza. En cet endroit, se pose le problème du franchissement de la vallée relativement profonde creusée par le Vignacq (10 m de dénivelé). Le passage semble se faire au droit du hameau de Lampon situé sur l'autre rive (fig. 4).

Venant de Gonjon, la rampe est douce, le lit du ruisseau est profond mais étroit ce qui rend la construction d'un pont plus facile. Y subsistent encore un gué, les ruines d'un pont en briques, un pont de bois. Le versant de la rive sud est abrupt, mais la difficulté a été surmontée par un tracé de chemin qui gravit le flanc obliquement et en pente douce.

Dans la traversée du village, seuls quelques alignements parcellaires demeurent apparents.

d) Uza-Castets

A partir d'Uza, la voie prend la direction sudsud-est par les hameaux de Bordenave, Lanusse, Pélehon, Naboude, Jusqu'à ce dernier lieu, la photo aérienne (couverture de 1974) ne révèle rien de notable. Cependant au sol, de nombreuses portions de levée sont parfaitement visibles, notamment au nord de Lanusse et aux environs de Pélehon. Ces deux portions très nettes permettent d'affirmer avec certitude la présence de la voie. Celle-ci est parallèle au CD5 jusqu'au lieu-dit "Naboude". Là, la route s'infléchit vers l'ouest et recoupe le tracé antique.

Depuis ce lieu, la photo aérienne apporte un précieux concours. En effet, le tracé y apparaît nettement. Au lieu-dit Branas, dunes anciennes



Fig. 4 : Domaine de Lampon.

et marécages viennent en perturber la rectitude. Ces obstacles naturels sont contournés au prix d'une légère inflexion du tracé.

Au sud de Branas, la voie devient parfaitement visible tant au sol que sur les photos aériennes. On peut la suivre pas à pas jusqu'au hameau de Pouin au nord de Castets.

3. STRUCTURE DE LA VOIE

Le tracé ainsi reconnu s'allonge sur 20 km en direction de Dax. Partout la voie est constituée d'une levée de terre bordée de fossés distants de 20 m environ. Elle évite les obstacles naturels (dunes, cours d'eau et marécages), passe dans les endroits les mieux drainés et les plus secs (ligne de partage des eaux). Elle demeure malgré tout d'une remarquable rectitude sur des portions de plusieurs kilomètres.

CONCLUSION DU DOSSIER

Si le tracé de la voie romaine littorale de Bordeaux à Dax fut longtemps considéré comme hypothétique et fut même générateur de querelles d'érudits, les recherches archéologiques de ces dix dernières années ont permis de lever le voile sur une bonne partie du cheminement de cet itinéraire routier. La voie romaine peut maintenant être suivie d'une façon pratiquement continue de Lamothe jusqu'au sud d'Uza, c'est-à-dire sur 80 km environ.

Les structures de longs ponts qui ont pu être mises en évidence par les fouilles lacustres de Sanguinet constituent un apport appréciable dans la connaissance des voies et des ouvrages mis en place dans des zones instables comme le franchissement de certains cours d'eau.

L'aménagement d'une dérivation au IIIe siècle préfigure l'abandon de la voie dont le parcours vers le sud se trouve fréquemment interrompu par les plans d'eau qui prennent de l'extension. Les causes de cet abandon sont sans doute multiples, liées à l'histoire des hommes et aux mutations économiques de cette région au cours des siècles. De la voie littorale ne subsistent plus que des vestiges dans les lacs littoraux ou une empreinte fossile visible seulement sur les photos aériennes mais très difficilement décelable sur le terrain. Les fouilles de Sanguinet apportent des éléments de réponse aux questions qui se posent à propos de cet itinéraire antique.

Cependant plusieurs questions restent posées et constituent des axes de recherches. *Mosconnum*, dernière station routière avant Dax n'a pu être localisé. Se trouvait-elle sur le tracé décrit passant par Castets, ou au contraire sur un tracé parallèle à la côte par Lit-et-Mixe et l'étang de Léon, tracé dont l'existence reste vraisemblable mais qu'aucun indice archéologique ne permet de confirmer?

Le caractère particulièrement mouvant de la zone littorale dans la période historique qui a vu des villages côtiers se déplacer devant l'avancée des dunes, peut expliquer la disparition d'un tracé antique. On peut en effet supposer des modifications sensibles dans les itinéraires empruntés par les hommes au cours des siècles qui ont suivi l'implantation des voies romaines dans notre région.

BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

Aparisi-Serres, A. (1932): "Sur le Camin Arriaou", Bull. Soc. de Borda, 57, 17-31.

Barrau, S. et J. Bourden (1979) : "Voie romaine en Pays de Born", *Bull. Soc. de Borda*, 104, 15-32

——— (1980) : "Un site d'époque gallo-romaine au lieu-dit Tuc de l'Église", *Bull. de la Soc. de Borda*, 105, 575-596.

Bost, J.-P. et B. Boyrie-Fénié (1988): "Auguste, la Gaule et les routes de l'Aquitaine. La voie 'directe' de Dax à Bordeaux", in: Actes du XL^e Congrès de la Féd. Hist. du Sud-Ouest = Bull. Soc. de Borda, 113, 13-20.

Boudreau, Abbé M. (1964): "Voies romaines en pays Boïen", Bull. et Mém. de la Soc. Arch. de Bordeaux, 62, 1957-1962, 111-118.

Boyrie-Fénié, B. (1983): "Aperçu sur la voie romaine Bordeaux-Dax par Salles", *Bull. Soc. de Borda*, 108, 443-446.

Chevallier, R. (1988): Voyages et déplacements dans l'Empire romain, Paris.

Départ, Abbé (1884) : "Mimizan, notice historique", Bull. Soc. de Borda, 9, 145-151 et 185-200.

Grenier, A. (1934a): Manuel d'Archéologie gallo-romaine, II, 1, 385.

— (1934b) : Archéologie du sol. I, Les routes, (rééd. 1985), Paris.

Jullian, C. (1920): Histoire de la Gaule, V, Paris.

- Lalanne, R. (1978): "Emprise du Camin arriaou", Bull. Soc. de Borda, 103, 293-307.
- Masse, C. (1723): Mémoire sur le Pays de Buch.
- Maurin, B. et B. Dubos (1985): "Losa, village galloromain", Aquitania, 3, 71-89.
- Peyneau, B. (1926): Découvertes archéologiques en Pays de Buch, 1-2, Bordeaux.
- (1930a): "Deuxième réponse à Mr Saint Jours", Bull. Soc. Biol. d'Arcachon, 1-14.
- (1930b) : "Troisième réponse à Mr Saint-Jours", Bull. Soc. Biol. d'Arcachon, 70-75.
- (1933): "Encore quelques mots sur le chemin

- Harriaou", Bull. Soc. de Borda, 58, 9-14.
- Richir, C. (1975): "Le tracé de la voie romaine de Lamothe à Biscarrosse", Bull. Soc. de Borda, 101, 273-
- Saint-Jours, B. (1928): "La double route romaine de
- Dax à Bordeaux", *Bull. Soc. de Borda*, 53, 3-20. Thierry, F. (1990) : "Une station sur la voie littorale : Segosa", in : Actes du Colloque d'Arcachon. Le littoral gascon et son arrière-pays (octobre 1990), 193-206.
- Thore, J. (1810): Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne, Bordeaux.